Bulletin Municipal 2021

VERSONNEX

INFOS services

SOMMAIRE

- Info services P.2
- Edito P.3
- Travaux / Projets P.4
- Commission urbanisme P.6
- Commission finances P.8
- Vie scolaire P.9
- Du côté des associations P.10
- 2021 en images P.12
- Vie du village P.14
- Elections P.16
- Environnement P.18
- Infos pratiques P.20
- A votre service P.21
- Carnet P.24

MAIRIE DE VERSONNEX

Ouverture au public :

Lundi :	13h30-17h00
Mercredi :	09h00-12h00
Jeudi :	14h00-19h30
Vendredi :	09h00-12h00

Permanence du maire et des adjoints sur rendez-vous le jeudi à partir de 18h30.
En dehors du jeudi soir, madame le maire reçoit sur RDV aux horaires d'ouverture au public.

74 Rue Edmond Bosson
74150 Versonnex
Tél : +33(0)4 50 62 15 91

accueil@versonnex74.fr
www.versonnex74.fr
Commune de Versonnex

DÉCHÈTERIE DE RUMILLY

Broise, Route des bois (sur la route de Lornay) Coordonnées GPS: 45.882766, 5.926045
Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie - Service Prévention et Valorisation des Déchets - 3 place de la Manufacture - BP 69 -74152 Rumilly Cedex
Mail : dechets@rumilly-terredesavoie.fr
Tél : 04 50 01 86 91

Horaires d'accès
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 18h
Fermeture à 19h d'avril à septembre (horaires d'été)
Dimanche et jours fériés fermés

La déchèterie est accessible pour les particuliers et les professionnels sans rendez-vous préalable en ligne.

EAU ET ASSAINISSEMENT **Accueil des abonnés**

Du lundi au jeudi 8h30 à 12h & 13h30 à 17h et vendredi 8h30 à 12h

NOUVEAU Numéro d'urgence Soir, WE et jours fériés 04 50 01 87 08

Service Eau et Assainissement
3, place de la Manufacture
74150 RUMILLY
eau-assainissement@rumilly-terredesavoie.fr

AIDE À LA PERSONNE

serenity.DOM

(ex ADCR)
1, rue de la liberté
74150 Rumilly
Tél : 04.50.64.53.87

TARIFS CANTINE & GARDERIE

Inchangés pour l'année scolaire 2021/2022
Cantine : 4,50 € pour les inscriptions faites dans les délais, **5,50 €** pour les inscriptions faites hors délais
La fiche d'inscription pour les repas est disponible sur le portail dédié logiciel enfance.

Garderie : Système de forfait : 2,00 € le matin ; **1,50 €** l'après-midi jusqu'à 17h15 ; **3,00 €** l'après-midi au delà de 17h15. **Gratuit** de 16h15 à 16h45.
Règlement sur facture mensuelle par chèques, espèces, carte bancaire ou prélèvement mensuel.
Les chèques CESU sont acceptés pour la garderie uniquement.

ÉDITO du Maire

Chers Versonnexoises et Versonnexois,

Nous avions placé nos espoirs en une année 2021 plus sereine mais après une accalmie de courte durée, il n'en a rien été.

Cérémonies et manifestations annulées, autant d'occasion de tous nous retrouver qui sont tombées à l'eau pour cause de pandémie.

Mais ne cédons pas au découragement.

L'année 2021 n'a pas été qu'en demi-teinte : une vague de rose et bleu s'est abattue sur la commune : 17 petits nouveaux Versonnexois ont vu le jour.

Même en remontant dans les archives municipales sur plus d'un siècle, ceci n'était jamais arrivé. La relève est assurée !!!

Nul doute que la population officielle de 635 habitants va connaître un grand bon lors du prochain recensement.

Nous avons mis à profit cette année 2021 pour peaufiner et mettre sur les rails bon nombre de projets que vous découvrirez au fil de ce bulletin.

La vitalité du village et son bien-vivre sont aussi le résultat du travail du conseil municipal et des agents communaux. Je désire leur adresser mes plus vifs remerciements pour leur investissement au quotidien au service de la collectivité.

Je saisis l'opportunité pour inviter les personnes qui ne l'ont pas encore fait à télécharger sur leur téléphone l'application Panneau Pocket qui permet d'être informé quasi instantanément des évènements qui surviennent sur la commune.

Je fais le voeu que 2022 soit « l'an thousiame », que nous puissions tous nous retrouver et que nous continuions à prendre soin les uns des autres, ce qui fait une des richesses de notre village.

En vous souhaitant bonne lecture de ce bulletin 2021.

Bien à vous,

VERSONNEX 74

Directrice de publication :
Marie-P Givel

Comité de rédaction :
Dominique Philippot,
Didier Galliot,
Robin Laplace,
Adélie Fischer,
Lucien Fournier,
Alexandra Percier,
Jérôme Dufrêne.

Crédit Photos :
Commune de Versonnex.

Conception et impression :
Imprimerie Ducret
74150 Rumilly
04 50 01 10 06
Dépot légal : janvier 2022

TRAVAUX / PROJETS

LA CONCRÉTISATION D'UN PROJET DE LONGUE HALEINE.

Après des mois d'attente et de retard dus à la pandémie, les travaux de la cantine scolaire au sein d'une nouvelle salle des familles devraient commencer courant mars 2022.

Avant la démolition, première étape des travaux, nous avons décidé d'organiser une journée citoyenne « vide-salle » le samedi 12 février 2022.

Nous appelons les volontaires à nous donner un petit coup de main afin de vider la salle des encombrants et à l'issue de notre action rangement nous nous retrouverons tous autour d'une petite collation organisée par nos soins.

Dans notre souci de faire place nette, nous procéderons le même jour à une vente de mobiliers (tables, bancs, chaises, vaisselle, matériels de cuisine, etc..).
Pour ceux qui sont intéressés par des volets, poutres, tuiles, ils sont priés de se faire connaître en mairie.

Le produit de cette vente « vide-salle » sera intégralement affecté au budget achat de vaisselle pour la nouvelle salle.

Les travaux devraient durer une quinzaine de mois pour une nouvelle cantine/salle des familles opérationnelle pour la rentrée scolaire 2023/2024.

De plus, si la situation sanitaire le permet, nous prévoyons d'organiser une petite cérémonie afin de marquer la pose de la première pierre à une date ultérieure.

Parallèlement aux travaux de la salle, nous allons lancer les études pour l'aménagement et la sécurisation des abords de la salle.
Ceci concerne la place de l'église, la rue de l'église et les parkings et bien-sûr la sécurité des enfants qui emprunteront le trajet pour se rendre à la cantine.
Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement du projet.

PRÉVISIONS TRAVAUX :

- Travaux mairie (Isolation partie Nord)

La région Auvergne Rhône Alpes nous a accordé une subvention pour l'amélioration des bâtiments communaux. Nous avons fait appel à des entreprises du secteur. Les travaux ont commencé en novembre 2021. Ils devraient se terminer durant le premier trimestre 2022.

- Travaux eaux pluviales Maison de Terre

A la suite des fortes pluies de l'été dernier, nous allons essayer d'améliorer le réseau d'eaux pluviales sur la route de Maison de Terre. Ces travaux devraient se réaliser durant le premier semestre 2022.

- Travaux eaux pluviales Chez Jacquet

Des améliorations sur le réseau d'eaux pluviales de la route de Chez Jacquet devraient être faites en 2022.

- Travaux Route de la Platière

La portion de la route de la Platière qui rejoint la RD910 va faire l'objet d'une amélioration.

RÉALISATIONS TRAVAUX :

- Isolation des combles cantine et mairie (subvention ESS)

La régie Énergie et Services de Seyssel a mis en place en 2021 un programme de subvention visant à améliorer l'isolation des combles des bâtiments communaux. La commune a bénéficié de ces travaux pour les bâtiments de la mairie et de la cantine.

- Équipement école

La commune a fait l'acquisition de matériel informatique pour les classes du primaire dans le cadre du plan de relance numérique. Les élèves sont équipés de nouveaux ordinateurs. Nous avons choisi des ordinateurs portables, ce qui sera plus simple pour l'utilisation.

SUBVENTIONS ET FINANCEMENTS OBTENUS PAR LA COMMUNE AU COURS DE L'ANNÉE 2021 :

Département :

64'000 € dans le cadre du CDAS pour le financement du projet Cantine/Salle des Familles

Région :

Financement d'un purificateur d'air pour la cantine

11'021 € dans le cadre du bonus relance ruralité pour les travaux d'isolation et de chauffage de la mairie

Etat :

4'652 € dans le cadre du plan de relance du socle numérique pour l'acquisition de nouveaux ordinateurs à l'école

ESS :

Financement de l'isolation des combles des bâtiments Mairie et Garderie

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

haute savoie le Département 1er PARTENAIRE DES TERRITOIRES

LAISSONS FAIRE LES PROFESSIONNELS

Nos agents communaux préposés aux travaux et à la voirie effectuent l'entretien et les petites réparations courantes.

Lorsqu'il s'agit de tâches plus spécifiques, nous faisons appel à des entreprises spécialisées.

Il en va de même pour le réseau d'eau potable dont la maintenance incombe à des professionnels.

Cet automne, nous avons rencontré un petit problème sur le réseau alimentant le cimetière et avons pris les mesures qui s'imposaient, à savoir couper l'eau et faire procéder au remplacement d'une partie de la canalisation, avec comme objectif une remise en état avant la Toussaint.

Un bon samaritain (ou un impatient), voyant la date de la Toussaint arriver, a cru bon de vouloir réparer l'arrivée d'eau du cimetière de son propre chef et par ses propres moyens.

Non seulement ceci n'a pas abouti, l'eau étant coupée, mais l'installation a été endommagée.

A bon entendeur....

COMMISSION urbanisme

NOUVELLES MODALITÉS

A partir du 01 janvier 2022, tous les dossiers d'urbanisme (déclarations préalables, permis de construire, ...) peuvent être déposés par voie électronique, après identification sur la plateforme :
https://urbanisme.mairie-rumilly74.fr
Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site de la mairie https://www.versonnex74.fr
Vous avez toujours la possibilité de déposer une demande par dépôt d'un dossier papier, par voie postale ou directement en mairie.

DEMANDES D'AUTORISATION D'OCCUPATION DES SOLS

Les avis favorables en 2021 :

Déclarations préalables :

26/11/2020	Piscine	A. PANABIERE
07/12/2020	Division parcellaire	C&V HABITAT
14/12/2020	Portail	B. MARMONNIER
07/01/2021	Changement fenêtres et porte d'entrée	D. GALLIOT
11/01/2021	Clôture partielle	M. JACQUIER
01/02/2021	Piscine	F. GIVEL
04/02/2021	Abri de jardin	S. BRUNEAU
18/02/2021	Panneaux photovoltaïques	B. CHARDON
18/02/2021	Changement porte fenêtre	S. CHARD
18/02/2021	Changement volet et porte de garage	S. CHARD
24/02/2021	Dalle béton pour piscine hors sol	A. ALGLAVE
25/02/2021	Couverture-bardage	S. CHARD
04/03/2021	Clôture	Y. LISHRIT
12/03/2021	Changement de 3 volets	L. FOURNIER
12/03/2021	Clôture	N. FALCOZ
12/03/2021	Piscine semi-enterrée	O. VALENZA GERMAIN
12/03/2021	Fenêtres, volets, fenêtre de toit	R. SEGAY/ M. ROVERSO
18/03/2021	Portail	G. MOELLIC
18/03/2021	Clôture	C. LECOMTE
24/03/2021	Piscine hors sol	D. GAVOTTE
25/03/2021	Clôture	G. MILLIERET
08/04/2021	Création de fenêtres et fenêtre de toit	D. CLAREBOUT
08/04/2021	Agrandissement fenêtre	S. CHARD
08/04/2021	Division parcellaire	M. PODDLES
14/04/2021	Clôture	J.B. SAUVAGE
19/04/2021	Clôture	J. PIGEON
27/05/2021	Abri jardin, couverture de deux places de parking	Q. REYMOND / H. COSTACIA
27/05/2021	Clôture, piscine, abri de jardin	A. D'INDIA
02/06/2021	Changement porte de garage	D. CLAREBOUT
14/06/2021	Piscine	S. CHARD
14/06/2021	Clôture et modification fenêtre en porte	W. DROUARD
02/07/2021	Pergola	G. BOSSON
05/07/2021	Remplacement bardage	B. BERNARD / N. TERRIER
15/07/2021	Enduit façade	S. CHARD
16/07/2021	Panneaux photovoltaïques	D. GALLIOT
22/07/2021	Portail	J. DUFRENE
26/07/2021	Création fenêtre de toit	D. CLAREBOUT
23/09/2021	Clôture	A. ALGLAVE
23/09/2021	Portail	D. CLAREBOUT

IMPORTANT : DÉMARRAGE DES TRAVAUX

Dans tous les cas (déclaration préalable, permis de construire ou de démolir), les travaux de toute autorisation d'urbanisme ne peuvent commencer qu'après la réception favorable de l'arrêté.

Permis de construire :

04/02/2021	Garage	B. MARMONNIER
17/02/2021	Maison individuelle	D. LAFON/ C&V HABITAT
17/02/2021	Maison individuelle	J. HOFFMANN/ C&V HABITAT
17/02/2021	Maison individuelle	Y. CROZET/ C&V HABITAT
17/05/2021	Changement de destination du garage, annexe accolée, remplacement bardage, création d'une ouverture, changement baie vitrée	J. GRIVOTET

Permis de construire modificatif :

11/02/2021	Modification de volumes maison individuelle	M.LORENZO/ M. RAMUS
04/03/2021	3 maisons jumelées	SCCV RECTO VERSO
26/03/2021	Modification enduit, menuiseries, clôture	A. K. BENDJEBBOUR
19/07/2021	Façade, abri, piscine, clôture, portail, mur soutènement	H. BEN JADDY

Permis d'aménager :

02/06/2021	Lotissement deux lots « les croesons »	Commune de Versonnex

Permis de démolir :

08/03/2021	Démolition bâtiment	CTS PERRISSOUD
19/04/2021	Démolition abri de jardin	M. JACQUIER

PENSEZ À DÉCLARER LA FIN DE VOS TRAVAUX

Suite à la délivrance de votre permis de construire, permis d'aménager ou déclaration préalable, vous avez effectué et terminé vos travaux. Vous devez adresser à la mairie la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (D.A.A.C.T.). Ce document confirme auprès de la mairie la fin de vos travaux et leur conformité par rapport à l'autorisation d'urbanisme qui vous a été accordée.
Ce document est fréquemment demandé par les notaires en cas de vente, si vous avez réalisé des travaux. La D.A.A.C.T. est généralement fourni avec l'arrêté d'autorisation des travaux, et le formulaire Cerfa est également téléchargeable.

Avant tout dépôt de dossier d'urbanisme, nous vous conseillons de prendre rendez-vous avec Didier GALLIOT l'adjoint à l'urbanisme lors de la permanence le jeudi de 18h30 à 19h30, afin d'étudier votre projet.

COMMISSION finances

Le Budget 2021

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Fonctionnement Général	141 900 €	Produits des Services	42 500 €
Dont :		Dont :	
- *Voirie et entretien*	*29 000 €*	- Périscolaires et cantines	42 500 €
- *Fournitures Scolaires*	*5 700 €*	- Divers	0 €
- *Maintenance*	*19 600 €*		
- *Assurance*	*6 000 €*		
- *Electricité*	*16 500 €*		
- *Achats Repas Cantine*	*20 050 €*		
- *Autres*	*45 050 €*		
Charges de Personnel	170 000 €	Impôts et Taxes	274 500 €
Participations	17 500 €	Dotations et Participations	114 000 €
Dotations aux amortissements	15 800 €	Autres	6 000 €
Indemnités des Elus	33 800 €	Excédents Antérieurs	560 340 €
Subventions et Aides	3 000 €		
Charges Financières	3 700 €		
Prélèvement Investissement	400 000 €		
Total	785 700 €	Total	997 340 €
		Excédent Prévisionnel	*211 640 €*

Investissement			
Dépenses		Recettes	
Remboursement des Emprunts	22 000 €	Amortissements	15 800 €
Invest. Bâtiments et Voiries	149 000 €	Dotations Fonds Divers	26 300 €
		Participations Voirie	27 300 €
		Virement Fonctionnement	400 000 €
		Excédents Antérieurs	99 855 €
Total	171 000 €	Total	569 255 €
		Excédent Prévisionnel	*398 255 €*

VIE scolaire

CYCLE VÉLO

Les élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé à un cycle vélo d'avril à juin 2021. Ils ont bénéficié de l'intervention d'un moniteur de la Maison du Vélo. Cette intervention a été financée grâce à Association des Parents d'élèves.
Ils ont fait 4 séances à l'école et sur le parking de l'église. Ils ont appris à manier leur vélo au travers de jeux et de parcours ludiques. Malgré la météo qui n'était pas toujours de la partie, les enfants ont beaucoup apprécié ces activités.
Ils ont ensuite participé à deux sorties à la demi-journée sur la commune de Versonnex. Ils sont allés se promener sur les chemins du village. Ils sont notamment passés devant la grotte de la Vierge, par le bois Folliet...
Enfin, ils ont réalisé une sortie à la journée à Rumilly. Ils se sont rendus en car à la Maison du Vélo, à côté du Plan d'eau. Ils se sont alors rendus jusqu'au parcours de santé d'Albens en vélo en passant par les Etangs de Crosagny. Ils ont pique-niqué au niveau du stade de Saint Félix.
Les élèves gardent un bon souvenir de toutes ces séances. Pour certains, elles ont été l'occasion d'apprendre à faire du vélo. Ils ont fait d'importants progrès et y ont pris goût.

ECOLE MATERNELLE

La classe maternelle a préparé la soupe avec les légumes du jardin de l'école. Toutes les classes ont pu gouter cette collation.

DU CÔTÉ des asso

VERSOTEAM

Depuis deux ans, l'association Versoteam n'a pas pu vous proposer de manifestations en raison du contexte sanitaire, mais l'envie de réunir les gens et de partager de bons moments ne s'est pas estompée. Au contraire, nous sommes impatients de pouvoir vous retrouver rapidement. Notre assemblée générale a eu lieu le 29 octobre dernier. Nous avons mis en place notre agenda prévisionnel.

Le premier rendez-vous que nous prévoyons est fixé en février. C'est une sortie Fullmoon : balade en raquettes au clair de lune à Sur-Lyand, suivie d'un repas.

En mai, nous vous proposons notre traditionnelle Rando Verso avec randonnée VTT et pédestre pour tous. Cette journée vous permettra de découvrir les chemins et paysages qui nous entourent, à votre rythme. Vous pourrez également profiter d'une buvette et d'un repas ouverts à tous pour un agréable moment d'échanges.

Cette année, nous innovons en vous invitant en juin à une soirée fête de la musique, soirée placée sous le signe de la convivialité et de la détente.

Enfin, début septembre, nous allons organiser une sortie canoé-kayak sur le vieux Rhône, un évènement toujours sympathique pour petits et grands.

Les dates définitives de tous ces évènements vous seront communiquées dans vos boites aux lettres et sur les panneaux d'affichage de la commune dans les différents hameaux. Pour nous contacter, utilisez en priorité l'adresse suivante : assoversoteam@gmail.com . (Si ça n'est pas urgent, vous pouvez mettre un mot dans notre boite aux lettres à la mairie de Versonnex.)

Nous espérons vous retrouver nombreux ; à très vite !!!!

L'association Versoteam

Photo A. Pannabière, Trésorier

Photo Y. Bijasson, Secrétaire, J. Dufrene, Vice-Trésorier, B. Meiller, Président, F. Chène, Vice-Président

ciations

APE VAL DE FIER - VERSONNEX

Ecoles du Val et de Versonnex
ensemble pour nos enfants

Après une année un peu chamboulée, nos enfants ont repris les bancs de l'école et avec eux l'APE, Association des Parents d'Elèves des écoles de Val et de Versonnex a repris du service pour cette année 2021-2022.

Plus dynamique et motivée que jamais, l'équipe compte désormais 21 membres prêts à se démener pour organiser tout au long de l'année scolaire de nombreux évènements.

En effet, depuis quelques années, les villages de Versonnex et Val de Fier vivent au rythme des manifestations organisées par l'APE : la soirée dansante, le loto, le carnaval, la kermesse de fin d'année, …

Les bénéfices de chaque manifestation sont intégralement reversés aux écoles du Val et de Versonnex afin de financer divers projets sportifs, culturels ou éducatifs.

L'APE en 2020-2021 en quelques chiffres, c'est plusieurs évènements organisés, un bénéfice d'environ 19 000 € soit la possibilité d'offrir, cette année, **3 126,56 € par classe** qui seront versés afin de financer des projets (séances de cinéma pédagogiques, cours de sports, sorties culturelles, éveil musical, ski, …) à l'initiative des maîtresses.

Cette année, comme les autres années, nous espérons vous voir, parents d'élèves, enfants, villageois, toujours aussi nombreux, nous suivre et participer aux différentes manifestations et ventes proposées.
Votre soutien contribue à la vie de nos villages et de leurs écoles.

Vous pouvez nous suivre sur notre site : https://apeversovaldefier.wixsite.com/ape-verso-valdefier où vous pourrez également y faire vos commandes et payer en ligne.

Les prochains événements seront le loto, le 29 janvier ; le carnaval, le 5 mars et la kermesse en fin d'année ; etc

L'année 2020-2021 pêle-mêle

Les membres de l'APE pour l'année scolaire 2021-2022

Rejoignez-nous sur Facebook : https//.facebook.com/ape.valdefier.versonnex/
Pour plus de renseignements, contactez-nous : ape.versovaldefier@gmail.com

Les membres de l'APE

2021 en images

Fleurissement du village.

Cadeaux de départ des CM2 le 6 juillet.

Octobre Rose.

Cérémonie du 11 novembre.

VIE du village

11 NOVEMBRE

Cette année, notre vin chaud coutumier avait une saveur toute particulière. Celle d'avoir pu renouer avec la tradition de se retrouver pour commémorer l'Armistice de la Grande Guerre.
La présence des enfants et leurs lectures ont rajouté une touche d'émotion. A l'issue de la cérémonie, ces petits passeurs de mémoire se sont vu remettre un petit symbole : des graines de fleurs à planter sous la forme d'un bleuet.
Espérons que ces fleurs auront une espérance de vie plus longue que celle de la magnifique coupe déposée le 11 novembre... En effet, celle-ci a été subtilisée peu de jours après.... Même les incivilités s'invitent au Monument aux Morts....

POUR NOS AINÉS

Cette année encore, en raison de la situation sanitaire, une trentaine de colis de Noel a été distribuée aux personnes nées entre 1930 et 1951.

LE CAFÉ CHEZ FRANÇISE A ROUVERT SES PORTES LE TEMPS D'UNE SEMAINE

Cette année encore le village était très animé lors de l'ouverture temporaire du 5 au 11 juillet. En effet le café a affiché complet tout au long de la semaine. Pour l'occasion, Eugénie, Eddy et toute la famille Laplace ont proposé des goûters les après-midis, des cocktails, vins et tapas à l'heure de l'apéritif chaque soir et une formule petit-déjeuner le dimanche matin. Une belle ambiance et de bons moments de convivialité ont une fois de plus chargé les murs de ce lieu de rendez-vous, de souvenirs. Eugénie, Eddy et toute la famille Laplace vous remercient pour votre soutien et votre fidélité. A bientôt pour de nouveaux bons moments.....

ATELIER PARTICIPATIF POUR LA DÉCORATION DU VILLAGE

C'est un peu plus d'une vingtaine d'adultes et d'enfants qui ont répondu présents à l'invitation lancée par l'équipe municipale pour l'atelier « Déco de NOËL » pour le village et notamment sur l'aménagement du carrefour de Maison de Terre et le secteur Ecole/Mairie. Certains sont venus avec du matériel, d'autres ont peint, cloué, découpé, emballé, décoré, chacun en fonction de ce qu'il pouvait faire et tout cela dans une ambiance fraiche dans les températures mais chaleureuse et conviviale dans l'atmosphère !!

En récompense le chocolat chaud et les papillotes à partager et en se disant qu'on recommencera l'année prochaine … Grand merci à tout ceux qui ont bien voulu donner de leur temps, que ce soit pour une heure ou pour l'après-midi et plus…

Au plaisir de vous retrouver.

ELECTIONS

2022 – ANNÉE D'ÉLECTIONS

Impossible d'ignorer qu'en 2022, les électeurs seront appelés à s'exprimer à l'occasion des
- **Elections présidentielles** les dimanches 10 et 27 avril
- **Elections législatives** les dimanches 12 et 19 juin

Le bureau de vote sera maintenu dans les locaux de l'école primaire et ce, pour des raisons d'espace et si les circonstances l'obligent, nous remettrons en place le protocole sanitaire adéquat.
Nous recevons régulièrement des questions concernant les élections et souhaitons partager les réponses avec vous.

Est-ce que le maire a parrainé un candidat aux élections présidentielles ?
Non. Notre équipe municipale est une liste sans étiquette et à ce titre, aucun parrainage n'a été accordé.

Je suis nouvel arrivant et je souhaite m'inscrire sur les listes électorales de Versonnex. Comment procéder ?
3 possibilités s'offrent à vous pour vous inscrire :
- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.
Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives. La radiation des listes de la commune dans laquelle vous étiez précédemment inscrit se fera automatiquement

Mon enfant est actuellement mineur et sera majeur au moment des élections. Doit-il s'inscrire sur les listes électorales ?
Non, l'inscription se fait automatiquement sur la base des listes du recensement citoyen qu'il a effectué à partir de 16 ans.
Attention : L'inscription se fait automatiquement sur la liste électorale de la commune dans laquelle il a été recensé.
Il pourra voter à partir de ses 18 ans uniquement. Exemple, si son anniversaire est le 11 avril, il pourra voter pour le second tour des présidentielles et naturellement pour les 2 tours des législatives.

Je suis nouvellement inscrit et je n'ai toujours pas reçu ma carte d'électeur
C'est normal, les nouvelles cartes seront éditées après la date limite des inscriptions c'est à dire après le 4 mars 2022.

Mon enfant qui poursuit ses études ailleurs est inscrit sur les listes électorales de Versonnex et ne pourra pas se rendre aux urnes.
2 possibilités
- Il peut s'inscrire sur les listes électorales de la commune dans laquelle il poursuit ses études (Cf point ci-dessus)
- Il peut recourir au système de procuration.

Je serai absent un ou plusieurs dimanches lors des élections. Comment faire pour voter ?
Dans ces cas, il existe le système des procurations.

Comment établir une procuration ?
Ceci est possible de 3 façons
- En ligne en s'identifiant avec France Connect puis il faut ensuite se rendre en personne dans un commissariat de police (où qu'il soit) ou une gendarmerie (où qu'elle soit), dans les 2 mois qui suivent. Il faut présenter un justificatif d'identité et indiquer le numéro de la demande inscrit sur l'e-mail de confirmation de dépôt de la demande.

- En pré-remplissant le formulaire Cerfa n°14952*02. L'électeur qui donne procuration doit se présenter en personne et avec un justificatif d'identité dans un des lieux suivants tels que Commissariat de police (où qu'il soit), Gendarmerie (où qu'elle soit), Tribunal (dont dépend son domicile ou son lieu de travail), Lieu accueillant du public défini par le préfet.
- En se rendant directement en personne, avec un justificatif d'identité, dans un des lieux suivants tels que Commissariat de police (où qu'il soit), Gendarmerie (où qu'elle soit), Tribunal (dont dépend son domicile ou son lieu de travail), Lieu accueillant du public défini par le préfet.

Vous remplirez alors le formulaire en indiquant plusieurs informations sur l'électeur qui votera à votre place : nom de famille, nom d'usage, prénoms, adresse et date de naissance.

J'ai établi une procuration mais je serai finalement en mesure d'aller voter

Même en ayant établi une procuration, vous pourrez vous présenter physiquement au bureau de vote pour autant que le détenteur de votre procuration ne vous ait pas devancé.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site dédié www.service-public.fr ou vous adresser en mairie.

ENVIRON

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI POUR LES EMBALLAGES, ENCORE UN PEU DE PATIENCE !

Certains administrés se posent la question des nouvelles consignes de tri pour tous les emballages, qui sont annoncées dans les médias, à la télévision…

Petite explication :

En janvier 2023, toute la France sera soumise aux mêmes consignes de tri, ce qui deviendra sans nul doute plus simple pour tous. Néanmoins pour l'instant, SEULES les communautés de communes ou d'agglomérations qui ont un centre de tri avec la technologie adaptée peuvent permettre le tri de tous les emballages. Tout récemment, la barre de 50% de la population française qui peut trier tous les emballages, a été franchie… c'est pourquoi des campagnes d'information nationales sont diffusées. Pour notre commune, et bien d'autres (toutes les communes des 2 Savoies), un certain nombre d'adaptations doivent être mises en œuvre. Ici, c'est la construction d'une nouvelle unité de tri industrielle qui devrait voir le jour pour nous simplifier notre geste de tri, et permettre de recycler plus de nos déchets.

Le SIDEFAGE y travaille avec d'autres collectivités de Haute-Savoie … ce sera en janvier 2023, mais pas avant !

UNE BELLE MATINÉE POUR BROYER DES VÉGÉTAUX !

Une fois n'est pas coutume, c'est par une belle matinée ensoleillée le samedi 23/10, que nos agents communaux ont vu défiler une nouvelle fois, une dizaine de remorques chargées de végétaux à broyer. En effet, depuis plusieurs années, la Communauté de Communes met à disposition des communes, un broyeur de végétaux à la condition express que les agents municipaux soient formés à son utilisation. Un service GRATUIT pour les habitants. Plusieurs objectifs à cette démarche :

Eviter des navettes à Rumilly et d'encombrer la déchèterie.

Récupérer le broyat qui permet le paillage, tuant ainsi les mauvaises herbes et protéger les plantes, et arbustes divers…. pour la période hivernale.

Remerciements aux agents ainsi qu'aux personnes qui contribuent au bon déroulement de cette opération. Une autre session pourra avoir lieu au printemps, abonnez-vous à PanneauPocket pour avoir l'information en temps réel.

ZONE DE GRATUITÉ : UNE ÉDITION TRÈS ATTENDUE

A l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, le service Prévention et Valorisation des Déchets a organisé la 8e édition de la Zone de Gratuité le samedi 27 novembre à la salle des fêtes de Marigny-Saint-Marcel de 9h à 17h30. Cette journée avait pour objectif de donner une seconde vie à des objets propres et en bon état.

Le réemploi, alternative à la production de déchets

Le territoire de Rumilly Terre de Savoie produit chaque année environ 8000 tonnes d'ordures ménagères et de déchets incinérables déposés en déchèterie.

Ces déchets sont traités par incinération à l'Unité de Valorisation Energétique du SIDEFAGE, située à Valserhône (40 km de Rumilly).

Parmi ces déchets, certains sont des objets en bon état, et peuvent être réutilisés !

Vêtements, jouets, livres, CD/DVD, matériel de puériculture, de sport…

Cette journée de gratuité permet le dépôt et la récupération de ces objets : des personnes déposent des affaires propres et en bon état qui ne leur servent plus et d'autres personnes peuvent les récupérer.

Il ne s'agit pas d'un troc puisqu'il n'y a pas d'obligation de poser des objets pour pouvoir en récupérer.

Bilan :

Tonnage déposé jusqu'à 14h : 3 850 Kg

Tonnage récupéré sur la journée : 3 079 Kg

La Fibre Savoyarde, association partenaire de l'action, a récupéré 680 kg de vêtements qui n'ont trouvé preneur.

Les objets restants sont proposés à des associations locales et triés en déchèterie.

Les livres sont également triés et permettront d'alimenter les boites à livres du territoire.

Il restait 90 kg à traiter par la Communauté de Communes (déchèterie).

Nombre de participants : 625 personnes et 26 bénévoles

245 déposants (174 personnes issues du territoire de la Communauté de Communes et 71 personnes issues des territoires voisins)

38 communes représentées dont 14 issues des 17 communes du territoire de la Communauté de Communes.

Un évènement qui rayonne hors du territoire !

nement

LES LOGOS ENVIRONNEMENTAUX

On les retrouve sur les emballages, les imprimés, les publicités : les logos environnementaux sont partout mais on ne sait pas toujours ce qu'ils signifient ! Tour d'horizon des logos les plus courants.

Ceux qui indiquent d'où vient la matière

Sur certains emballages, on trouve un chiffre associé à une abréviation qui indique leur matière.
À l'origine, cette classification était utilisée par les professionnels des déchets pour identifier les emballages.

Attention, ce logo ne veut pas dire que l'emballage est recyclable.

On retrouve les **marques PEFC** (Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes) et **FSC** (Forest Stewardship Council) sur les papiers, enveloppes, emballages en carton, meubles, etc.
Elles garantissent que le produit est fabriqué de manière responsable : parce qu'il vient de bois issu de forêts gérées durablement ou parce qu'il contient de la matière recyclée.

Ceux qui valorisent les efforts pendant la fabrication

L'écolabel Européen et **NF Environnement** garantissent que l'impact sur l'environnement d'un produit ou d'un service (consommation d'eau, d'énergie, de CO_2 ...) est réduit tout au long de son cycle de vie, de sa fabrication jusqu'à sa fin de vie.

Ceux qui donnent une information sur la fin de vie de l'emballage

Le Point Vert indique que l'entreprise qui vend le produit participe financièrement à la collecte, au tri et à la valorisation (recyclage ou valorisation en énergie) de son emballage. Ce logo va progressivement disparaître car son apposition n'est plus obligatoire depuis 2017 en France, comme dans la majorité des pays européens.

Attention, le Point vert ne veut pas dire que l'emballage est recyclable.

Le **ruban de Möbius** signifie que l'emballage est potentiellement recyclable. Potentiellement car l'utilisation de ce symbole ne fait l'objet d'aucune certification.

On le trouve aussi dans une version avec un pourcentage placé au centre. Dans ce cas, le chiffre indique la part de matière recyclée utilisée dans la fabrication de l'emballage.

Ne pas confondre « recyclable » et « recyclé » !

Recyclable : être fabriqué de façon à avoir une nouvelle vie après usage.

Recyclé : se dit d'une matière issue du recyclage.

Un emballage peut contenir de la matière recyclée et ne pas être recyclable (et inversement !).

Ce logo réglementaire développé par l'ADEME et baptisé **Triman** est apposé sur les produits ou emballages qui sont recyclables et font l'objet d'une collecte séparée (via le bac de tri, des points de collecte, en magasin ou en déchetterie). Il peut aussi figurer sur le mode d'emploi d'un produit ou sur le site internet d'une marque.

L'Info-tri crée en 2012 par Citeo donne une consigne de tri « à jeter » ou « à recycler » pour tous les éléments de l'emballage. Une information indispensable car **4 Français sur 5** ont des doutes au moment de trier ! Elle renvoie aussi vers le site consignesdetri.fr qui indique la consigne en vigueur dans la ville où réside l'internaute.

On retrouve le logo **OK compost**, d'origine autrichienne, le plus souvent sur les sacs de fruits et légumes ou les emballages en carton : il dit que l'emballage est compostable « à la maison », dans un bac de compost domestique.

Biodégradable : que dit la loi ?

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 prévoit l'interdiction de faire figurer sur un produit ou un emballage la mention « biodégradable » ou toute mention équivalente à compter du 1er janvier 2022. Cette mesure vise à éviter que les emballages ne soient abandonnés dans la nature par les consommateurs.

Ce logo signifie qu'il ne faut pas jeter le produit à la poubelle mais dans des points de collecte spécifiques (magasins, déchetteries) pour qu'il soit recyclé. On le trouve par exemple sur les équipements électriques et électroniques, comme les ampoules.

Sources : Citeo - consos.com, ADEME - ademe.fr - Octobre 2020

SIDEFAGE

INFOS pratiques

STATIONNEMENT ABUSIF AU DELÀ DE 72 HEURES

On considère qu'un stationnement est abusif dès lors qu'un véhicule est stationné de façon ininterrompue en un même lieu de la voie publique pendant plus de 7 jours (article 417/12 du code de la route).
Pour une durée dépassant une semaine, il faut stationner le véhicule dans un espace privé (garage, terrain privé).
Cette durée peut être réduite dans certains lieux dans par arrêté du maire.
Compte-tenu de la recrudescence mais surtout de la durée exagérée du stationnement de certains véhicules sur les espaces publics, nous nous sommes vus contraints de prendre un arrêté dans ce sens.
Désormais, tout stationnement sur la voie publique excédant les 72 heures fera l'objet d'une contravention dressée à notre demande par la gendarmerie.

PANNEAUX DE RUES

Un nouveau panneau a été installé à côté de la mairie et un, prochainement sur la RD 910 près de l'arrêt de bus de Maison de Terre.
Une aide précieuse pour tous, les visiteurs, les livreurs…

VIOLENCE

Depuis le début de la pandémie, une recrudescence des violences intrafamiliales a été enregistrée.
113 féminicides en 2021 !!!

Violences faites aux femmes, mais aussi aux enfants, aux hommes aussi.
Un chiffre qui fait froid dans le dos : 390 000 enfants témoins et victimes collatérales de violences au sein du foyer.

À VOTRE service

ASSISTANTES MATERNELLES

• CARTONE Sandra
425 route de Piracot - 06 22 65 53 69

• CAPLETTE Laurence
336 route de Piracot - 04 50 62 18 89 - 06 24 74 81 37
laurence.caplette@sfr.fr

• JOUBERT Morgane
100 Rue Nature et sens - Lu. au Ve.
07 71 88 63 07

• LEGRAND Lindsay
144 Rue Nature et Sens - 06 62 19 66 74

• VALETTE OHLMANN Florence
200 rue sous Crose - 06 07 78 51 62
val.flo23@hotmail.fr

GARDE D'ENFANTS - AIDE MENAGÈRE

• LE BOURGEOIS Philomène
95 allée des Vieilles Pierres - 06 12 06 71 45 - mercredi libre – horaires école

COURS DE MUSIQUE

• PIGEON Jérôme - ***Jérôme Music***
216 rue nature et sens - 06 03 49 00 10 - jerome.pigeon1981@gmail.com
Lu. au Sa. : 9H00/21H00. Atelier en structure spécialisée, école, collège, lycée
Cours de guitare/chant débutant, Cours de M. A. O., Composition Musicale, Ecriture de texte

UN PETIT CREUX

• LANCIAU Sarah - ***LES DELICES SANS SUPPLICES***
22 chemin de Conoz - 06 64 76 14 75 - lanciau.sarah@gmail.com
Pâtisserie et autres sur commande, événements, goûter 4H enfants

• TOPP Reiner - ***TOPPIZZ***
125 impasse du Bruet - 06 42 72 98 73 - topp.reiner@neuf.fr
Camion pizza : Jeudi (Place de l'Eglise) 17h30-21h30

• PERCIER Sébastien - ***PIZZA LA NONNA***
84 route de Maison de Terre
07 66 37 74 99 - seb25.p@hotmail.fr
Pizza à emporter Me., Je., Dim. : 18h30/21h ; Ve., Sa. : 18h30/21h30

• FLORIS Elise - ***PIZZA'LISE***
44 chemin de Conoz - 06 71 89 91 85 - elisefloris@yahoo.fr
Pizza à emporter parking de petit agencement VALLIERES SUR FIER

À VOTRE service

BEAUTÉ & BIEN-ÊTRE

• LAYERLE Laurence - ***Educateur sportif Diplômée d'Etat spécialisée***
equilibre-et-bien-etre@hotmail.fr

• COILLARD Laeticia -
PERLINE Esthéticienne et prothésiste ongulaire
365 route de Maison de Terre
06 18 09 61 47 - contact@perlineongle.fr

• MARTY Stéphanie - ***LUXO'HAPPY***
8 chemin de la Tuilère - 06 33 78 69 03
marty.stephanie74@orange.fr
mercredi, jeudi, vendredi : 8h/12h & 12h30/19h - samedi : 8h/12h30

• DROUARD Maud - ***MA BULLE DE SERENITE***
45 route de Maison de Terre - 06 30 98 16 78
drouard.maud@orange.fr
Lun. Au Ve. : 09H00/19H00 ; Sa. : 09h00/16h00

• PIGEON Marie-Laure - ***Ô SENTEURS DE MARIE***
216 rue Nature et Sens - 06.64.23.10.04
www.osenteursdemarie.com - osenteursdemarie@gmail.com
Bougies naturelles sur commande

• CHAMIOT-CLERC Isabelle
257 route de Montpelly - 06 58 25 80 30
isadu74@gmx.fr
Produits de beauté. Lu. au Ve. : 09H/18H

EN DIRECT DE LA FERME

• PITOLLAT J-François - ***EURL Le Piracot***
510 route de Piracot - 06 22 57 72 08
cidre, jus de Pommes et compotes Bios

• BUFFET Elisabeth
765 Route de Chez Jacquet - 06 22 26 64 95 - jeanclaude.buffet74@gmail.com
Maraîchage + Oeufs sur rendez-vous

DIVERTISSEMENT

• DAZON Thierry - ***E-MERSION 3.1***
703 rue Boucher de la Ruelle - 73100 GRESY SUR AIX
06 07 76 75 38 - e.mersion3.1@gmail.com - https://www.e-mersion.tech/
Salle de réalité virtuelle et simulateurs VR
11h/19h00. Fermé le mardi

ARTISANS À VOTRE SERVICE

• MOMMER Jean Yves -
Balayage de chaussées
1420 route de Genève - 06 72 27 22 68
mommer@orange.fr

• LAMALEM Mohamed - *ROCADE CARROSSERIE*
19 avenue Edouard André - 74150 RUMILLY
Ouvert 8h30-12h00 - 14h00-18h30
04 50 01 31 71

• THOMASSET Benjamin -
SARL THOMASSET ET FILS
155 rue de l'Eglise - 06 14 45 12 17
04 50 57 31 23
thomassetbenjamin@gmail.com
Charpente Couverture Zinguerie Isolation

• ALMARAZ Julien - *PLAQU'IDEAL*
95 rue Nature et Sens - 06 99 38 63 03
julien.almaraz@gmail.com
Plaquiste

• MARINI Sébastien - *Electricité générale*
11 Chemin du Bois Lamboret
06 30 38 69 08
seb.marini@hotmail.fr

• CHARDON Bertrand - *ABCE ELECTRICITE*
380 route de Chez Jacquet - 06 24 36 07 73
bertrand.chardon@abce.fr

• GRAND Pierre - *Entretiens espaces verts*
74 rue Champ Coutain - 07 81 35 99 99
grand.pierreg6@gmail.com
particuliers, Multiservices CESU

• DUFRENE Boris - *DUFRENE Maçonnerie*
610 route de Chez Jacquet
04 50 62 09 79 - 06 83 51 72 65
contact@dufrene.fr

• REVOL Sylvain - *BBN METALLERIE*
20 rue de l'Euro 74960 ANNECY
04 50 27 38 18 - bbn74@orange.fr
serrurerie metallerie 7h-12h-13h/18h

• ARNAUD Vincent -
SOS PLOMBIER MULTISERVICES
109 impasse du Bruet
06 89 04 72 80 – 06 78 86 02 84
sosplombier074@gmail.com
8h-17h30

• RABOT François - *AERO'BAT 74*
45 route des Grands Champs - 06 22 36 81 44
contact@aerobat74.com
Travaux en accès difficile

• BEN JADDY Hamza - *JH ISOLATION*
85 rue Nature et Sens - 07 88 31 36 18
bjhisolation@gmail.com
Isolation extérieure

PRESTATAIRES DE SERVICES

• DUFRENE Michel - *GITE DE FRANCE*
525 route de Chez Jacquet - 06 30 94 85 27
michel.dufrene@orange.fr

• MOMMER Jean-Yves -
LE BARNS DES PETITS PRINCES Pension de Chevaux
1420 route de Genève - 06 72 27 22 68
barnsdespetitsprinces@gmail.com

• DUFRENE Jérôme -
Sonorisation/animation
620 route de Chez Jacquet - 06 88 08 10 33
jedufrene74@gmail.com

• LESUEUR Anaïs - *ANABRUSH*
55 route de Thusy - 06 29 58 65 44
anabrush74@gmail.com - www.anabrush.fr
Graphisme illustration

• ABATI Joline - *JSI SECRETAIRE INDEPENDANTE*
259 route de Montpelly - 07 49 26 03 65
jsi.secretaire.independante@gmail.com

CARNET

AGENDA 2022

Journée citoyenne :
12 Février
Sortie Fullmoon Versoteam :
19 Février
Repas des Anciens :
27 Mars
Commémoration Armistice 39/45 :
8 mai en matinée
Rando Verso Versoteam :
15 Mai
Fête de la musique :
25 Juin
Sortie canoë-kayak :
4 Septembre
Commémoration Armistice 14/18 :
11 novembre
en matinée

CARNET ROSE ET BLEU

Belle et longue vie aux bébés de 2021 et sincères félicitations aux heureux parents :

Anastasia et Sofia Calloud, nées le 20 janvier
Geoffroy Degrange, né le 5 février
Axel Arnaud, né le 25 février
Léon Blattner, né le 3 mars
Côme Grange, né le 1er avril
Kaly Beltran Bouthors, née le 10 mai
Inaya Lisrhit, née le 15 juin
Léna Bersinger, née le 21 juillet
Calie Lecomte, née le 30 juillet
Hyleen Fleuriault, née le 3 août
Aloïs Mistler, né le 25 août
Nynô Clarebout, né le 11 septembre
Kiara Gojon, née le 3 octobre
Aléna Baille, née le 13 octobre
Sacha Reymond, né le 13 octobre
Aya Ben Jaddy, née le 30 décembre

CARNET DE DEUIL

Une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés et nos condoléances à leur famille et à leurs proches,

Cécile Fréalle le 25 mars
Georges Erard le 28 mai
Arthur Broissand le 2 juin
Benoit Puntel le 8 janvier

CARNET BLANC

Tous nos vœux de bonheur aux mariés

Ophélie Diebolt et Marc Bersinger le 1er mai
Laetitia Fournier et Christophe Louvel le 18 septembre

Laetitia et Christophe

Ophélie et Marc